

SYNTHESE D'ÉTUDES DE L'AFI SUR LA FUTAIE IRRÉGULIÈRE

Alexandra d'Harcourt

La rentabilité des forêts gérées en futaie irrégulière interrogée. L'Association Futaie Irrégulière, fondée en 1991 à l'initiative d'experts forestiers pour promouvoir une telle gestion, s'appuie sur son réseau de plus de 140 parcelles de référence, situées en France et en Europe, et couvrant les principales stations forestières et essences, pour montrer les contributions d'une telle sylviculture aux différentes fonctions de la forêt, la plasticité plus grande de ces peuplements qui permettrait de mieux répondre aux sollicitations climatiques, économiques et sociales. L'association a ainsi mené des études pour caractériser cette gestion et ses aspects économiques.

La synthèse qui suit repose sur deux documents publiés par l'AFI : "Suivi économique mis en place sur le réseau AFI : flux financiers et évolution du capital", paru dans Forêt Wallonne n°123 - mars/avril 2013, et "Les apports de la futaie irrégulière sur les différentes fonctions de la forêt", brochure 2021, se référant à la synthèse générale publiée en 2020 par l'AFI (principaux contributeurs : Max Bruciamacchie, Julien Tomasini, Marie-Laure Bellier).

1- Rappel des principes de la futaie irrégulière

La gestion en futaie irrégulière, représentée idéalement par tous les stades de croissance de l'arbre, depuis le semis jusqu'au très gros bois, a pour objectif de produire du bois de qualité, tout en assurant un renouvellement continu et en préservant et stimulant le fonctionnement naturel écologique et les services que rend la forêt.

Pour atteindre ce but, la gestion préconisée repose sur la coupe jardinatoire qui vise l'amélioration des meilleures tiges, quel que soit leur diamètre, et la récolte d'arbres mûrs ou dépérissants. La rotation des coupes dépend de l'état du peuplement, de la gestion passée et de la station ; elle se révèle fréquente mais légère dans ses prélèvements afin de ne pas déstabiliser les peuplements et de limiter les risques sanitaires.

Dans les peuplements feuillus, le sous-étage est également l'objet d'interventions pour assurer un bon dosage de la lumière et ainsi faciliter le bon fonctionnement du sol (décomposition et minéralisation de la matière organique) mais aussi le développement des semis et maîtriser la végétation concurrente, et pour éduquer les arbres producteurs par un gainage des arbres d'avenir.

Le mélange d'essences est recherché autant que possible, de même que la conservation de bois mort (entre 3 % et 15 % du volume de bois total) qui apporte au sol matière organique et carbone¹. Les études montrent que le traitement en irrégulier assure le maintien, voire l'augmentation des dendro-micro habitats, un critère aujourd'hui très important pour la préservation des écosystèmes forestiers. Mais si ces peuplements mélangés et structurés favorisent la faune grande et petite, ils peuvent subir la présence excessive d'ongulés qui

¹ La séquestration du carbone est une donnée importante pour l'AFI, comme désormais pour toute personne s'intéressant à l'avenir de la planète. Les données de l'AFI indiquent des stocks moyens de carbone de 60 tonnes par hectare pour les feuillus et de 120 pour les résineux dans la biomasse aérienne. L'équivalent est stocké dans le sol. Il faut aussi considérer l'accroissement en qualité du bois qui, lorsqu'il est coupé, continue alors d'emprisonner le carbone par un usage à long terme, voire très long terme si l'on pense à la charpente de Notre Dame.

menacent alors l'équilibre de la futaie irrégulière en s'attaquant à la régénération et donc à la pérennité du peuplement : une gestion efficace de ces populations est donc indispensable. Le sol étant vital pour ces écosystèmes, son respect est essentiel : ceci passe par des pratiques vertueuses en matière d'exploitation, dont la première est la proscription en général de coupes rases qui altèrent le cycle biologique des sols en les mettant à nu. S'y ajoutent un bon réseau de cloisonnements ainsi que la prise en compte des conditions météorologiques et des compétences des professionnels.

2- Suivi économique : flux financiers et évolution de la valeur du capital

« L'efficacité d'une technique se mesurant principalement à l'aune des résultats économiques, l'AFI s'est orientée vers l'analyse de ces données, afin de tirer des ordres de grandeur de flux financiers. Simultanément, elle s'est attachée à examiner l'évolution de la valeur du capital sur pied, la seule analyse d'un compte d'exploitation n'étant en effet pas suffisante pour caractériser finement la gestion forestière² ».

A- Flux financiers

a) Analyse des dépenses

* **Dépenses en travaux** : le marquage des coupes en constitue la majeure partie, soit 70 % en moyenne, ce qui singularise ce type de sylviculture, dans lequel le martelage est l'opération principale et modèle le peuplement. Il est plus fréquent dans les résineux du fait de rotations plus courtes. Il représente en moyenne environ 0,3 h/ha/an, soit 15 €/ha/an³ avec une variabilité liée à la nature de la coupe (éclaircie de sous-étage, coupe de bois d'œuvre, densité, composition de l'équipe, etc...).

Les dépenses en soins cultureux (dégagement de semis naturels, plantations en point d'appui, soins, élagage éventuel), qui concernent l'ensemble des parcelles, sont légèrement plus basses que celles de marquage ; il apparaît dans les graphiques que les sols limono-argileux (riches) et hydromorphes en requièrent davantage, à l'opposé des sols acides ou sableux. Il est à remarquer que ces coûts, « s'ils sont corrélés aux conditions stationnelles, sont également liés aux objectifs du propriétaire, dont l'un des choix peut être de favoriser une essence au profit d'une autre », notamment si c'est une essence moins dynamique qu'une autre, comme le chêne face au hêtre. Ces coûts sont aussi à comparer avec les recettes présentes ou à venir.

Restent les dépenses en équipement, variables et amorties sur 30 ans : elles dépendent en réalité de la qualité du réseau routier et des investissements passés et non de la sylviculture adoptée ; il en est de même pour les cloisonnements.

...La suite dans le bulletin !

² *Suivi économique mis en place sur le réseau AFI : flux financiers et évolution du capital*, Julien Tomasini, Forêt Wallonne n°123 - mars/avril 2013, p. 15.

³ Ce sont les chiffres donnés en 2013. La base de données du réseau publiée en 2020 par l'AFI en voit une diminution financière de près de 20 %.